



**ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

**Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013 et remplit les fonctions de secrétaire.**

**Compte- rendu de la réunion du Conseil d'administration**  
**Le 2 décembre 2017**

**Présents :**

**Membres du CA**

Pierrick Jaouen  
Eléonore Kurtz  
Denis Moinet  
Michel Huchet  
Gaëlle Malécot-Tamborini

**Salariés :**

Anne- Cécile Huet  
Anthony Méheust  
Pierre Muller  
Véronique Pirio

**Excusés**

Isabelle Pérochon  
Nelly Rabosseau (pouvoir attribué à Eléonore Kurtz)  
Aurélien De Palma

*Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 9H15*

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Avis et validation du compte-rendu du CA du 21 octobre 2017
- 2- Point sur l'activité et le développement du centre :
  - planning du 2nd semestre 2017 et du 1er semestre 2018
  - projets en cours
  - besoins spécifiques
- 3- Point sur la gestion du personnel
  - retour des entretiens individuels avec les salariés concernant la régularisation des heures supplémentaires estivales,
  - partage et validation des propositions individuelles pour chacun des salariés concernés,
  - planning de rencontre des salariés pour présentation et validation des propositions.
- 4- Point financier : projection au 31/12/17
- 5- Point sur les travaux en cours
- 6- Point sur l'arrivée du futur directeur, Pierre Chénot
- 7- Validation des prochaines dates de réunions du CA et planning de préparation de l'AG de mars 2018
- 8- Questions diverses (à préciser avant l'ouverture de la séance)

## **1- Approbation des compte-rendus du CA du 21 septembre 2017**

Le compte rendu est validé :

Vote pour : 6

Abstention : 0

Vote contre : 0

Gestion des inscriptions en colonie :

La publicité sera envoyée avant Noël cette année.

Le paiement échelonné est mis en place.

Il est décidé une réduction de 5 % pour les inscriptions effectuées avant le mois de mai 2018.

À l'étude : tarifs dégressifs proposés aux familles ayant plusieurs enfants (lesquelles ne sont pas à l'heure actuelle identifiables).

L'enregistrement des clients des colonies est à envisager via le logiciel comptable.

## **2- Point sur l'activité du centre**

2-1- Planning mis à jour du mois novembre 2017 à l'été 2018.(cf planning transmis par Anne-Cécile)

Camps chantier en février 2018.

2 centres de loisirs ont demandé des hébergements en avril.

Le niveau du remplissage du planning estival est satisfaisant. Une colonie bretonnante sera présente en août.

Ne sont pas comptées dans la ligne « congés » les heures supplémentaires issues entre autre de l'été précédent.

5 WE festifs sont programmés d'ici juin 2018 : on continue à faire appel aux membres actifs pour assurer une présence sur le centre.

Tarif gîte : le prix couchage est peut-être élevé, les prix repas ne le sont peut-être pas assez.

### **Décisions :**

– un membre du CA enverra la programmation aux membres actifs pour inscription des volontaires via l'outil Google agenda (à mettre en place entre Éléonore et Anthony).

– après l'AG sera proposée une sensibilisation à l'astreinte WE pour expliquer brièvement les choses à faire (un support précisant les procédures à suivre existe déjà).

– effectuer un bilan des tarifs après un an de fonctionnement.

– noter les remarques formulées par les clients.

### 2-2- projets en cours

1- Les salariés font part de leur souhait de sonoriser la salle de veillée. La sono existe, manque les câblages.

2- Camp chantier : rangement procure, rangement et relooking de certains espaces, reconstruction des aires pique-nique....

3- Publicité à relancer en janvier

4- Organiser une porte ouverte pour les instituteurs : WE de l'AG (le samedi).

Prévoir visite du centre et une animation offerte.

5- Envisager de faire évoluer le WE concert : un concept plus familial. La date reste à fixer en évitant le WE téléthon.

6- Un calendrier vœux 2018 précisant les dates des grands événements sera transmis au plus grand nombre.

7- Adhésion formalisée au réseau Graine le 9/12 : assuré par Pierre.

Le projet école Berlioz ne se fera pas du fait d'une mésentente entre l'école Berlioz et les parents d'élèves locaux. Le projet Berlioz manquant par ailleurs de transparence. Le bâtiment sera donc dédié à l'accueil de personnes en situation de handicap. Les travaux seront effectués sur 2 × 3 ans.

#### **Décision :**

Toutes les propositions sont validées. Il faudra préciser les besoins financiers nécessaires.

### **3- Point sur l'arrivée de Pierre Chenot, futur directeur du centre ASPA**

Sera présent à compter du 19/02.

Son accueil est à organiser. Un accompagnement spécifique sera à mettre en place sur une quinzaine de jours.

Installation du bureau à prévoir : mobilier de bureau et ordinateur.

L'accueil par le CA se fera lors du WE chantier soit une semaine plus tard.

### **4- Gestion du personnel**

#### 4.1- Contrats pour Pierre et Aurélien

Actés du 1/02 au 31/10 (période de 9 mois).

La clause relative à l'annualisation du temps de travail sera étudiée par le prochain directeur.

Evolution des contrats des salariés pour régler la gestion des heures supplémentaires sera à étudier avec Pierre Chenot.

#### 4.2- Contrat d'avenir ménage

Arrêt de travail depuis 6 mois et jusqu'au 2/01 de la personne responsable du ménage.

Les contrats d'avenir n'existant plus, le contrat en cours ne peut être renouvelé avec un autre agent.

Pour l'heure le ménage est assuré par le reste de l'équipe logistique/maintenance laquelle doit être cependant systématiquement encadrée. Situation particulièrement chronophage pour les salariés.

#### **Décision :**

L'externalisation de la prestation est trop coûteuse, cependant il s'agit de prévoir l'appui ponctuel d'une société de nettoyage.

#### 4.4- Point sur les entretiens avec les salariés relatifs au traitement des heures supplémentaires

Les salariés ont manqué de récupérations en 2017 pour se reposer dans de bonnes conditions comme cela était le cas auparavant.

Les heures supplémentaires ont été très importantes et doivent faire l'objet d'un traitement exceptionnel et individualisé établi selon des règles similaires pour tous par souci d'équité. Ce traitement permettra de solder la situation.

Il faudra dès 2018 mettre en place une annualisation du temps de travail pour lisser ces heures supplémentaires au maximum (un WE effectué = un WE récupéré + jours complémentaires en fin d'année).

### **5- Point financier (cf document élaboré par Michel)**

Comparaison du budget prévisionnel et réel (chiffres estimés au 31/12/17).

Économies sur les postes de dépenses restauration et fluides (eau, électricité et gaz). Site actuel moins consommateur en énergies que celui de Pornic,

Frais en hausse s'agissant des postes de dépenses travaux (frais de restauration importants),

Frais en baisse s'agissant des aides suite à la suppression des contrats aidés. L'évolution des aides à l'emploi sera une donnée importante pour l'année 2018, De ce fait le résultat annuel est moins faible que celui qui aurait pu être imaginé.

Le salaire du directeur n'est pas compté sur une partie de l'année (s'il était compté sur toute l'année le résultat négatif serait négatif de 20 000 €). Le changement de directeur n'entraînera pas en 2018 de modifications sensibles s'agissant de la rémunération.

Activités poney et voile très onéreuses mais la qualité est optimale. Les écoles sont invitées de ce fait à faire un paiement direct pour éviter la TVA.  
Activités accessibles facilement.

### **Décision :**

Envisager de demander à ne plus être assujettis à la TVA après analyse du coût TVA, y compris pour la LCI.

## **6- Point sur les travaux à réaliser**

### **Nouveaux travaux validés :**

- équiper les chambres avec les prises électriques.
- équiper certains espaces avec le WI-FI : dans espace activités et salles de classe (dysfonctionnements importants mentionnés par les écoles).
- demande installation éclairage et prises dans l'atelier.
- revoir les cheminements sur le site. Le travail a été amorcé avec la DDTM 44 (en charge du pilotage de ces sujets).

**Décision :** initier un groupe de travail spécifique sur ce sujet.

### Point d'avancement des travaux identifiés lors du dernier CA :

- remise en état du terrain de jeux (grillage endommagé – risque pour les enfants) : devis validé pour 4200 €.
  - sanitaires près du restaurant (entretien impossible, toilettes très abîmés) + capitainerie + douche accessible aux personnes handicapées : devis partiellement validé. Une partie du transfert des WC pourrait être fait en régie. Devis 4000 € validé.
  - pour respecter les normes de sécurité, installation de 2 escaliers aux extrémités des bâtiments dortoir : remplacer marche individuelle par 3 marches : devis validé pour 1750 €.
- L'installation d'une porte et la construction de la descente du bâtiment jaune seront aussi effectuées (10 000 €)
- intervention APAVE pour amiante : travaux réalisés (575 €)
  - travaux sur murs des bâtiments en cours avec une nacelle (travaux sur toiture programmés au printemps).
  - derrière compteur électrique, faire un espace de stockage pour les tables qui ne rentrent pas dans Botterie : en cours.
  - acquisition de rangements pour le grenier (tri des archives) : réalisé.
  - devis travaux chauffagiste validé.
  - BBQ : trouver une grosse cuve et retaper l'existant.

## **6- Calendrier**

Prochains CA :

- 24/02 à 9H00 à Piriac sur Mer
- 24/03 à 9H00 à Piriac sur mer

AG : le 25 mars 2018

Camps chantier : 24/28 février 2018

**7- Point divers**

Le remboursement du prêt au conseil régional doit être fait en 2019.

Objectif : vente du terrain de 3600M2 (estimation prévisionnelle = 400 000 €) et acquisition d'un autre terrain annexe de 1800M2 (estimation prévisionnelle = 15 000 €).

*L'ensemble des points ayant été discutés la séance est clôturée à 12H15.*

Signature du président

Signature de la secrétaire